



COMMUNE DE
DRAGUIGNAN
TÉL : 04 94 50 62 82

Demande d'abonnement/forfait

PARKING DE L'ÎLOT DE L'HORLOGE	<input type="checkbox"/>
PARKING DES MUSÉES	<input type="checkbox"/>
PARKING DE LA VICTOIRE	<input type="checkbox"/>

DATE :

Votre demande sera automatiquement inscrite en liste d'attente.
Le personnel de la Régie Municipale des Parkings Dracénois vous contactera dès qu'une place sera disponible.

Demande à renouveler chaque année avant le 1^{er} janvier.

COORDONNÉES

NOM : PRÉNOM :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

VÉHICULES

MARQUE	MODÈLE	IMMATRICULATION
.....
.....
.....

CHOIX DE VOTRE ABONNEMENT/FORFAIT

VÉHICULES LÉGERS

ABONNEMENT PERMANENT : 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, jours fériés inclus.

PARKING DE L'ÎLOT DE L'HORLOGE

PAIEMENT : MENSUEL (55 €) TRIMESTRIEL (165 €) SEMESTRIEL (330 €) ANNUEL (660 €)

PARKINGS DES MUSÉES ET DE LA

TRIMESTRIEL (195 €) SEMESTRIEL (390 €) ANNUEL (780 €)

VICTOIRE PAIEMENT :

ABONNEMENT DE JOUR : du lundi au samedi, jours fériés inclus, de 7h00 à 20h00.

UNIQUEMENT PARKINGS DES MUSÉES, DE LA VICTOIRE ET DE L'ÎLOT DE L'HORLOGE

PAIEMENT : MENSUEL (45 €) TRIMESTRIEL (135 €) SEMESTRIEL (270 €) ANNUEL (540 €)

ABONNEMENT DE NUIT : toutes les nuits de 18h00 à 9h00 et 24 heures sur 24 les dimanches et jours fériés.

UNIQUEMENT PARKINGS DES MUSÉES, DE LA VICTOIRE ET DE L'ÎLOT DE L'HORLOGE

PAIEMENT : MENSUEL (35 €) TRIMESTRIEL (105 €) SEMESTRIEL (210 €) ANNUEL (420 €)

FORFAIT : 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, jours fériés inclus.

PARKING DE L'ÎLOT DE L'HORLOGE

PAIEMENT : 1 semaine (25 €) 2 semaines (35 €) 3 semaines (45 €) 1 mois (55 €)

PARKINGS DES MUSÉES ET DE LA

2 semaines (45 €) 3 semaines (55 €) 1 mois (65 €)

VICTOIRE PAIEMENT : 1 semaine

(35 €)

VÉHICULES MOTORISÉS À DEUX OU TROIS ROUES

PARKINGS DE L'ÎLOT DE L'HORLOGE ET DE LA VICTOIRE

ABONNEMENT PERMANENT : 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, jours fériés inclus.

PAIEMENT : MENSUEL (35 €) TRIMESTRIEL (105 €) SEMESTRIEL (210 €) ANNUEL (420 €)

FORFAIT : 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, jours fériés inclus.

PAIEMENT : 1 semaine (20 €) 2 semaines (25 €) 3 semaines (30 €) 1 mois (35 €)

Informatique et Libertés : Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé permettant à la commune de Draguignan de remplir ses missions et d'accroître la qualité du service rendu. Les informations enregistrées seront réservées à l'usage exclusif de la Commune, sous l'autorité du Maire, responsable du traitement. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne intéressée peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, par courrier simple expédié à l'adresse suivante : COMMUNE DE DRAGUIGNAN - Régie Municipale des Parkings Dracénois - Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 28, rue Georges Cisson - BP 19 - 83001 DRAGUIGNAN Cedex.

**Envoyer
le formulaire par courriel**